

Traité C.E.E. art. 85.

Politique de la C.E.E. — Règles de concurrence. — Ententes. — Gentlemen's agreement. — Qualification d'accord interdit. — Critères. — Pratiques concertées (C.J.C.E. 15 juill. 1970) 702

Règles de concurrence. — Application dans le temps. — Entente antérieure au traité (C.J.C.E. 18 fév. 1971) .. 698

Traité C.E.E. art. 85, paragraphe 1^{er}.

Concurrence. — Ententes. — Interdiction. — Contrat d'exclusivité. — Admissibilité. — Conditions : importance mineure (C.J.C.E. 6 mai 1971) 711

Traité C.E.E., art. 85, paragraphe 3.

Concurrence. — Ententes. — Interdiction. — Contrat d'exclusivité conclu après l'entrée en vigueur du règlement n° 67/67. — Absence de notifications à la Commission. — Exemption par catégories. — Possibilité d'octroi (Règlement n° 67/67 de la Commission, art. 1-3) (C.J.C.E. 6 mai 1971) 711

Traité C.E.E. art. 85, paragraphe 7.

Concurrence. — Ententes. — Droit de propriété industrielle et commerciale. — Exercice. — Effet. — Cloisonnement du marché. — Interdiction (C.J.C.E. 8 juin 1971). 714

Traité C.E.E. art. 86.

Concurrence. — Droit exclusif de distribution protégé par une législation nationale. — Position dominante du titulaire sur le marché. — Notion. — Exploitation abusive. — Ecart entre le prix imposé et le prix du produit réimporté d'un autre Etat membre. — Indice d'un abus (C.J.C.E. 8 juin 1971) 714

Traité C.E.E. art. 155, alinéa 4.

Conseil. — Délégation de compétences à la Commission. — Limites. — Agriculture. — Règlement n° 19 (C.J.C.E. 17 déc. 1970) 713

Traité C.E.E. art. 169.

Inaction des institutions communautaires. — Manquement non établi (C.J.C.E. 9 juill. 1970) 693

Manquement à une obligation communautaire. — Institution nationale constitutionnellement indépendante. — Manquement établi (C.J.C.E. 18 nov. 1970) 696

Recours en constatation de manquement. — Recevabilité. Intérêt à agir. — Manquement ayant pris fin au moment de l'introduction du recours. — Recours déclaré recevable (C.J.C.E. 9 juill. 1970) 693

Traité C.E.E. art. 173.

Recours en annulation. — Acte concernant individuellement et directement les requérants. — Recours recevable (C.J.C.E. 13 mai 1971) 687

Politique agricole commune.

- « Comité de gestion ». — Légalité (C.J.C.E. 17 déc. 1970) 713

Politique de la C.E.E.

- Règles de concurrence. — Ententes. — Amendes. — Nature. — But. (Règlement n° 17, art. 15, § 2) (C.J.C.E. 15 juill. 1970) 702
- Règles de concurrence. — Ententes. — Amendes. — Détermination. — Gravité de l'infraction. — Critères d'appréciation (Règlement n° 17, art. 15, § 2) 702

Pouvoir de poursuite en matière d'amendes.

- Délais pour la prescription. — Nécessité de fixation à l'avance. — Compétence du législateur communautaire (C.J.C.E. 15 juill. 1970) 702

Règlement du Conseil C.E.E.

- Consultation obligatoire du Parlement. — Modifications non substantielles au projet de la Commission apportées par le Conseil (Traité C.E.E., art. 149, 87) (C.J.C.E. 15 juill. 1970) 702

Répartition des pouvoirs entre les institutions.

- Action solidaire des Etats membres. — Accord nécessaire entre le Conseil et la Commission (C.J.C.E. 31 mars 1971) 666

Traité C.E.E. art. 9, 13, al. 2.

- Libre circulation des marchandises. — Droit de douane. — Taxes d'effet équivalent. — Interdiction. Effet direct. — Droits individuels des particuliers. — Sauvegarde de ces droits par les juridictions internes (C.J.C.E. 17 déc. 1970) 685

Traité C.E.E., art. 36.

- Droit de propriété industrielle et commerciale. — Droits de propriété intellectuelle. — Applicabilité de l'article 36 du Traité C.E.E. — Libre circulation des marchandises. — Dérogation justifiée par la protection des droits de propriété industrielle. — Interprétation stricte. — Exercice de ces droits. — Application des interdictions du Traité. — Droit exclusif de distribution protégé par une législation nationale. — Exercice. — Effet. — Cloisonnement du marché. — Interdiction (C.J.C.E. 8 juin 1971) .. 714

Traité C.E.E. art. 36, 85, 86.

- Politique de la C.E.E. — Règles de concurrence. — Application à l'exercice des droits nationaux de propriété industrielle et commerciale.
1. — Accords susceptibles d'affecter le commerce entre Etats membres. Cessions parallèles de droits de marque nationaux sur un même produit (Traité C.E.E., art. 85).
2. — Abus de position dominante. — Droit de marque. — Prix de vente du produit marqué. — Indice important (C.J.C.E. 18 fév. 1971) 698

Convention européenne des droits de l'homme. — Droit à un procès équitable de l'article 6. — Droit à l'octroi d'une patente (<i>Verfassungsgerichtshof</i> , 19 mars 1968) ..	646
Convention européenne des droits de l'homme. — Valeur constitutionnelle (non). — Recevabilité des présomptions de faute (<i>Oberster Gerichtshof</i> , 14 janv. 1971) ..	647
Construction d'un aérodrome à proximité de la frontière. — Troubles résultant du bruit. — Absence d'audition des communes étrangères. — Inobservation d'un traité non ratifié (<i>Verwaltungsgerichtshof</i> , 30 mai 1969).	647
Traité de paix de Saint-Germain. — Valeur constitutionnelle des dispositions relatives à la nationalité (<i>Verfassungsgerichtshof</i> , 11 juin 1968) ..	648
 CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,	
par Robert KOVAR et Vlad CONSTANTINESCO ..	663
 Actes susceptibles de recours.	
Délibération du Conseil (<i>C.J.C.E.</i> , 31 mars 1971)	666
 Compétence.	
Compétences externes et compétences internes de la C.E.E. (<i>C.J.C.E.</i> , 31 mars 1971) ..	666
 Conseil.	
Compétence (<i>C.J.C.E.</i> , 31 mars 1971) ..	666
Exercice du pouvoir réglementaire. — Elaboration des règles d'exécution. — Attribution de la compétence à la Commission. — Règles de concurrence. — Ententes. — Procédure devant la Commission. — Audition des intéressés (Traité C.E.E., art. 155 ; règlement n° 17, art. 19 et 24) (<i>C.J.C.E.</i> 15 juill. 1970) ..	702
 Impôts.	
Taxe sur le chiffre d'affaires. — Cumul du système commun avec des taxes spécifiques tenant lieu de taxe sur le chiffre d'affaires. — Interdiction faite aux Etats membres. — Effets directs à l'égard des particuliers (Décision du Conseil du 13 mai 1965 art. 4, directives du Conseil des 11 avril 1967 et 9 déc. 1969) (<i>C.J.C.E.</i> 6 oct. 1970) ..	677
Taxe sur le chiffre d'affaires. — Cumul du système commun avec des taxes spécifiques tenant lieu de taxe sur le chiffre d'affaires. — Interdiction. — Date d'entrée en vigueur. — Domaine (<i>C.J.C.E.</i> 6 oct. 1970) ..	677
 Marché commun agricole.	
Organisation commune des marchés. — Politique commerciale commune. — Rapports (<i>C.J.C.E.</i> 9 juill. 1970) ..	693
 Personnalité juridique.	
Capacité de conclure des accords avec les Etats tiers (<i>C.J.C.E.</i> 31 mars 1971) ..	666

Jugement étranger.

- Sentences arbitrales étrangères (*Oberster Gerichtshof*,
11 juin 1969) 662

Légitimation.

- Prise en considération par l'officier de l'état civil d'une
légitimation par mariage subséquent (*Oberster Gerichtshof*,
19 fév. 1969) 657

Monnaie.

- Loi sur la réglementation des changes. — Abus de la
franchise en devises pour couvrir les frais de voyage
(*Oberster Gerichtshof*, 14 déc. 1970) 658

Nationalité.

- Conflit entre des règles particulières et générales sur
les conflits de lois du Droit international privé autrichien
(*Oberster Gerichtshof*, 15 déc. 1970) 648

- Motifs du refus de la naturalisation (*Verwaltungs-
gerichtshof*, 28 avril 1970) 648

- Tyroliens du sud ayant opté pour la nationalité ita-
lienne. — Assimilation administrative avec des Autri-
chiens (*Oberster Gerichtshof*, 8 oct. 1968) 649

Nom.

- Droit de l'épouse au port du nom. — Opposition à la
modification du nom de la concubine (*Verwaltungs-
gerichtshof*, 11 nov. 1969) 655

Propriété industrielle.

- Droit des marques de fabrique au profit d'une société
filiale autrichienne. — Importation parallèle de produits
de la société-mère. — Signification du principe de la terri-
torialité (*Oberster Gerichtshof*, 30 nov. 1970) 660

Sécurité sociale.

- Allocations familiales. — Travailleurs frontaliers. —
Situation différente de celle des travailleurs stagiaires
étrangers (*Verwaltungsgerichtshof*, 6 nov. 1970) 661

Traités internationaux.

- Accord de réparation globale. — Contrôle de la com-
mission de répartition (*Verfassungsgerichtshof*, 11 juin,
28 nov. et 5 déc. 1968) 645

- Accord sur la constitution de l'Association européenne
de libre échange (A.E.L.E.) (*Verfassungsgerichtshof*, 6
juin 1969) 645

- Convention européenne des droits de l'homme. — Droit
à l'instruction (*Verfassungsgerichtshof*, 14 mars 1969) .. 646

- Convention européenne des droits de l'homme. — Régi-
me disciplinaire des avocats. — Droit à un procès équi-
table de l'article 6, alinéa 1 de la convention des droits
l'homme (*Verfassungsgerichtshof*, 1^{er} mars 1968) 646

- Convention européenne des droits de l'homme. — Arti-
cle 1^{er} du premier protocole additionnel (*Verfassungs-
gerichtshof*, 1^{er} mars 1968) 646

Marques.

- Marques allemandes mises sous séquestre. — Rétrocession. — Contrefaçon (*Trib. gr. inst. Paris, 1^{re} ch., 15 déc. 1971*) 608

Nom commercial.

- Fondation Carl Zeiss Jena. — Fondation Carl Zeiss Heidenheim. — Concurrence déloyale. — Usage du nom. — Réglementation du conflit (*Trib. gr. inst. Paris, 1^{re} ch., 15 déc. 1971*) 608

Régime matrimonial.

- Epoux français. — Epouse russe. — Mariage célébré en Russie. — Premier domicile conjugal en Russie. — Loi applicable. — Renvoi (*Cass. civ. I, 1^{er} février 1972*) 594

Succession.

- Domicile du *de cuius* en Argentine. — Biens situés en France et en Argentine. — Co-héritiers français réservataires. — Droit de prélèvement de la loi du 14 juillet 1819 (*Trib. gr. inst. Lyon, 3^e ch., 7 oct. 1971*) 597

CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE ARGENTINE,

- par Jean LISBONNE 626

Aliments.

- Pension alimentaire. — Epouse mariée à l'étranger en fraude à la loi argentine. — Reconnaissance administrative. — Consentement exprès ou tacite de l'épouse légitime (*Ch. du travail de la Capitale, 13 nov. 1970*) 629

Brevets d'invention.

- Etrangers. — Domicile à l'étranger. — Possibilité d'obtenir un brevet en République argentine (*Cour féd. Buenos Aires, 2^e ch. civ. et com., 29 sept. 1970*) 643

Contrat de travail.

- Loi applicable (*Trib. trav. Zarate, 9 déc. 1970*) 643

Divorce.

- Mariage en Argentine. — Divorce à l'étranger. — Remariage à l'étranger. — Décès du conjoint bigame. — Pension. — Attribution (*Cour suprême Prov. Buenos Aires, 17 nov. 1970*) 631

Faillite.

- Faillite prononcée à l'étranger. — Conséquences (*Chambre Appel Capitale, B, 18 nov. 1970*) 642

Mariage.

- Mariage en République Argentine. — Divorce et remariage à l'étranger. — Décès. — Pension. — Absence d'effet du mariage étranger (*Cour suprême de la Nation, 12 mai 1969*) 626

TABLE TRIMESTRIELLE

1972 (99^e année). — 3^e livraison. — Juillet, août, septembre

Doctrine

L'O.N.U. devant le droit, par Michel VIRALLY	501
Propriété intellectuelle et droit de l'espace, par Jean-Daniel THERAULAZ	534

Variétés

Régime des investissements étrangers à l'intérieur du Marché commun andin, par Peter SCHLIESSER et Sylvie VOLNAY	558
---	-----

Jurisprudence

BULLETIN DE JURISPRUDENCE FRANÇAISE,

par A. LE TARNEC, B. OPPETIT, A. PONSARD, J.-P. QUENEUDEC, J.-M. VERDIER	572
---	-----

Accords d'Evian.

Réciprocité (<i>Cass. soc. 18 mai 1971</i>)	578
---	-----

Arbitrage.

Arbitrage étranger. — Arbitrage international. — Sen- tence étrangère. — Contrôle de la régularité d'une procé- dure étrangère. — Droits de la défense (<i>Cass. civ. I, 11 janv. 1972</i>)	621
---	-----

Etats.

Souveraineté. — Plateau continental (<i>Cons. d'Etat, 4 déc. 1970</i>)	572
--	-----

Etrangers (Condition des).

Eligibilité comme délégué syndical. — Eligibilité à un comité d'entreprise (<i>Cass. soc. 18 mai 1971</i>)	578
---	-----

Mariage.

Premier mariage célébré civilement en Espagne. — Deuxième mariage. — Bigamie. — Mariage putatif. — Bonne foi. — Preuve (<i>Cass. civ. I, 14 déc. 1971</i>)	591
--	-----

Traité C.E.E. art. 177.

Procédure. — Questions préjudicielles. — Compétences de la Cour. — Limites (*C.J.C.E. 6 oct. 1970*) 677

Traité C.E.E. art. 189.

Actes d'une institution. — Décision. — Effets directs. Droit des justiciables à s'en prévaloir en justice (*C.J.C.E. 6 oct. 1970*) 677

Institutions communautaires. — Dispositions communes. — Directives. — Applicabilité directe. — Conditions (*C.J.C.E. 17 déc. 1970*) 685

Traité C.E.E. art. 190.

Politique de la C.E.E. — Règles de concurrence. — Ententes. — Procédure devant la Commission. — Droits de la défense. — Acte d'une institution. — Motivation (Règlement n° 99-63 de la Commission, art. 2, art. 4 ; règlement n° 17, art. 20) (*C.J.C.E. 15 juill. 1970*) 702

Transports.

Politique commune des transports. — Mesures sociales. — Accords internationaux entrant dans la compétence de la C.E.E. (*C.J.C.E. 31 mars 1971*) 666

Documents**CONVENTIONS INTERNATIONALES PUBLIÉES ET TEXTES LÉGISLATIFS OU RÉGLEMENTAIRES PROMULGUÉS EN FRANCE.****Coopération judiciaire.**

Convention entre le Gouvernement de la République socialiste fédérative de Yougoslavie relative à la reconnaissance et à l'exécution des décisions judiciaires en matière civile et commerciale signée à Paris le 18 mai 1971 (publiée en France par D. n° 72-181 du 6 mars 1972 : *J.O. 9 mars 1972*) 719

Etrangers (Condition des).

Décret n° 72-366 du 28 avril fixant les conditions de nomination en qualité de professeur ou de maître de conférence des enseignants de nationalité étrangère (*J.O. 7 mai 1972*) 721

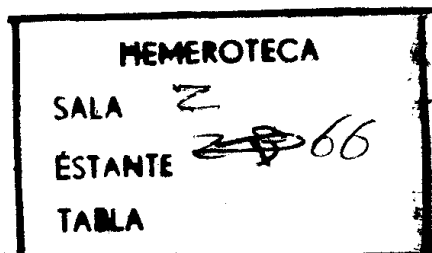
Impôts et contributions.

Convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Maroc tendant à éliminer les doubles impositions et à établir des règles d'assistance mutuelle administrative en matière fiscale, protocole et deux échanges de lettres signés à Paris le 29 mai 1970 (publiés en France par D. n° 71-1022 du 22 déc. 1971 : *J.O. 24 déc. 1971*) 722

Bibliographie et Revue des revues 734

Informations 750

JOURNAL DU DROIT INTERNATIONAL



paraissant tous les trois mois

FONDE EN 1874

CONTINUÉ DE 1923 à 1948

par

EDOUARD CLUNET

par

ANDRE-PRUDHOMME

Rédacteur en Chef :

BERTHOLD GOLDMAN

Professeur à l'Université de Droit, d'Economie et de Sciences sociales de Paris
Associé de l'Institut de Droit international

Sous le haut patronage de

- M. ANCEL, Président de la 1^{re} Chambre civile de la Cour de Cassation.
- S. BASTID, Professeur à l'Université de Droit, d'Economie et de Sciences sociales de Paris.
- A. BESSON, Professeur à l'Université de Droit, d'Economie et de Sciences sociales de Paris.
- H. BLIN, Président de Chambre honoraire à la Cour de Cassation.
- R. DROUILLAT, Président de la 2^e Chambre civile de la Cour de Cassation.
- P. GUILLOT, Président de la Chambre commerciale et financière de la Cour de Cassation.
- G. HOLLEAUX, Conseiller honoraire à la Cour de Cassation.
- P. LEPAULLE, Avocat à la Cour d'Appel de Paris.
- P. LOUIS-LUCAS, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Dijon.
- M. MARTIN, Conseiller d'Etat.
- J. MAURY, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Toulouse.
- R. PINTO, Professeur à l'Université de Droit, d'Economie et de Sciences sociales de Paris.

Secrétaire général de la rédaction

PHILIPPE KAHN

Maître de Recherche

au Centre National de la Recherche Scientifique

EDITIONS TECHNIQUES

123, rue d'Alésia

PARIS (XIV^e)

1972

Droit pénal international.

- Délits commis à l'étranger. — Principe de l'universalité de la répression. — Délinquant remis par erreur à l'Autriche. — Application (*Oberster Gerichtshof, 21 janv. 1971*) 653
- Importation de stupéfiants. — Délit puni à l'étranger et en Autriche. — Conséquences (*Oberster Gerichtshof, 15 sept. 1970*) 653
- Falsification d'un passeport autrichien. — Interdiction de quitter la R.D.A. — Secours en cas de détresse non justifié (*Oberster Gerichtshof, 14 déc. 1970*) 654
- Vol d'objets d'art. — Délit nouveau du fait du transfert d'objets d'art à l'étranger (*Oberster Gerichtshof, 6 oct. 1970*) 654

Etat étranger.

- Attaques contre un Etat étranger. — Crime de haute trahison (non). — Délits politiques dans l'intérêt prétendu de l'Etat du for (*Oberster Gerichtshof, 18 juin 1970*) 644

Etrangers (Condition des).

- Acquisition d'immeuble par un étranger (*Verfassungsgerichtshof, 9 déc. 1969*) 649
- Extraterritorialité. — Force obligatoire des certificats délivrés par le ministre fédéral de la justice. — Inconstitutionnalité (*Verfassungsgerichtshof, 14 oct. 1970*) 650
- Offre d'emploi à l'étranger à des travailleurs autrichiens (*Verfassungsgerichtshof, 27 sept. 1968; Verwaltungsgerichtshof, 3 juin 1969*) 650

Etrangers (entrée et séjour).

- Interdiction de séjour (*Verfassungsgerichtshof, 7 juin 1969*) 649

Extradition.

- Exécution d'une peine pécuniaire (*Oberlandesgericht Vienne, 24 mai 1968*) 655

Guerre.

- Notion de prisonnier de guerre (*Verwaltungsgerichtshof, 9 avril 1970*) 650

Impôts et contributions.

- Employés autrichiens à l'ambassade du Canada à Vienne. — Assujettissement à l'impôt. — Non. (*Verwaltungsgerichtshof, 20 janv. 1970*) 652
- Privilèges fiscaux des employés de l'Agence internationale de l'énergie atomique à Vienne (*Verwaltungsgerichtshof, 20 nov. 1970*) 652
- Procédure. — Production de moyens de preuve de l'étranger (*Verwaltungsgerichtshof, 8 avril 1970*) 651
- Travailleurs frontaliers et immigrants revenant au pays (*Verwaltungsgerichtshof, 6 mai 1970*) 651

Célébration à l'étranger. — Violation de la loi argentine et de la loi du lieu de célébration. — Traité de Montevideo. — Enregistrement du jugement en Uruguay demandé par Commission rogatoire (<i>Chambre nationale civile de Buenos Aires, 27 juill. 1971</i>)	637
CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE AUTRICHIENNE, par Ignaz SEIDL-HOHENVELDERN	644
Aliments.	
Créance alimentaire d'un enfant. — Rôle de l'ordre public autrichien (<i>Oberster Gerichtshof, 15 nov. 1968</i>) ..	655
Demande de remboursement d'une pension alimentaire (<i>Oberster Gerichtshof, 27 nov. 1969</i>)	659
Assurances.	
Interrogation. — Reconnaissance (<i>Oberster Gerichtshof, 24 mai 1968</i>)	661
Subrogation d'une compagnie d'assurance (<i>Oberster Gerichtshof, 21 janv. 1970</i>)	661
Biens.	
Traité d'Etat du 15 mai 1955. — Réclamation du fait de la renonciation par l'Autriche à la restitution de biens autrichiens à l'étranger (<i>Oberster Gerichtshof, 12 nov. 1969</i>)	656
Biens autrichiens en Yougoslavie. — Indemnisation. — Principes pour l'évaluation (<i>Oberster Gerichtshof, 29 oct. 1969</i>)	657
Traité germano-autrichien sur les biens. — Validation des titres. — Problèmes liés à la notification (<i>Oberster Gerichtshof, 1^{er} avril 1970</i>)	657
Conflit de juridictions.	
Compétence interne. — Limites (<i>Oberster Gerichtshof, 17 déc. 1969</i>)	662
Conflit de lois dans le temps.	
(<i>Oberster Gerichtshof, 24 sept. 1970</i>)	659
Contrat.	
Clause relative au lieu d'exécution en Autriche. — Application de la loi autrichienne (non). — Prescription (<i>Oberster Gerichtshof, 18 juin 1970</i>)	659
Convention sur la loi applicable. — Loi applicable à la validité de cette convention (<i>Oberster Gerichtshof, 14 oct. 1969</i>)	658
Curatelle.	
Changement de nationalité. — Effet sur la curatelle (<i>Oberster Gerichtshof, 14 mai 1969</i>)	660
Douanes (Droit de).	
Loi applicable dans les « exclaves » douanières (<i>Oberster Gerichtshof, 29 nov. 1969</i>)	652